

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE

**Compte-rendu de la séance de consultation et d'information du Conseil d'établissement de
l'école De La Broquerie tenue par échange de courriels le 27 avril 2020**

Consultation auprès des membres suivants :

Madame Renée Landry, présidente
Monsieur Josyane Charron, directrice
Madame Marie-Christine Richard, parent
Madame Nadine Carpentier, personnel service
de garde
Monsieur Sébastien Pelletier, parent
Monsieur Francis Boudreau, parent
Madame Anne-Louise Milot, parent
Monsieur David Martin, parent
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Monsieur Vincent Tremblay, enseignant
Madame Aïsha Vézina, enseignante
Monsieur Alexander Skinner, professionnel
Monsieur Jacques Pomerleau, parent (substitut)
Madame Sophie Lapointe, service de garde

1. Envoi de la documentation et des points à l'ordre du jour

Josyane Charron fait parvenir l'ensemble de la documentation aux membres du Conseil
le 27 avril 2020

2. La secrétaire pour le partage du compte-rendu

Madame Josyane Charron.

CE19-20-29 5. Adoption du procès-verbal du CÉ du 21 janvier 2020

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-30 6. Adoption de la Grille-matière 2020-2021

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-31 7. Adoption de la Grille-horaire 2020-2021

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-31 8. Adoption des règles de conduite et mesure de sécurité 2020-2021

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

**CE19-20-32 9. Adoption des principes d'encadrement de la contribution financière des parents 2020-
2021**

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-33 10. Adoption du document du service de garde en milieu scolaire (livret de fonctionnement et Règles des dîneurs)

Les modifications proposées par Madame Richard sont apportées au document.

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-34 11. Adoption de l'agenda scolaire 2020-2021

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

CE19-20-35 12. Adoption du photographe scolaire 2020-2021

Statu quo

Adoptée à l'unanimité

13. Informations

13.1

Josyane Charron informe les parents que la nouvelle politique des services aux dîneurs de la CSP a été adoptée, mais que son entrée en vigueur est reportée à l'année scolaire 2021-2022. Elle informe les parents que la CSP a demandé à l'ensemble de ses établissements primaires qui n'avaient pas le service bonifié en 2019-2020 de reconduire le service de dîneur pour l'année 2020-2021, sans possibilité de sonder les parents pour l'an prochain.

Madame Milot souhaite afficher sa dissidence concernant la nouvelle politique des services aux dîneurs de la CSP qui est présentée au CÉ à titre d'information uniquement.

Josyane Charron explique à madame Milot qu'elle a mentionné à la directrice de l'organisation scolaire de la CSP que le souhaite des membres du CÉ était de sonder les parents puisqu'insatisfaits du processus de consultation vécu l'an dernier. La direction de l'organisation scolaire a réaffirmé la décision de la direction générale à ce sujet (décision prise considérant le contexte de pandémie) et mentionné que nous n'avions pas d'action possible.

13.2

Madame Richard demande à la direction si les membres du CÉ seront consulter au sujet du plan de réintégration des élèves. Madame Charron informe les membres qu'il n'y aura pas de consultation pour approbation puisque notre plan de réintégration est dicté par le ministre et la Direction de la santé publique. Toutefois, elle pourra en informer les membres du CÉ et l'équipe pourrait ajuster son plan à partir d'idées qui pourraient être proposées.

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 9 juin 2020.